

INFORMATION RÉGLEMENTÉE-PRIVILÉGIÉE

Bruxelles, embargo jusqu'au 09.04.2021, 7:30 CET.

Préparation des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 12.05.2021

1. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 12.05.2021

Le Conseil d'administration de la SA Cofinimmo invite les actionnaires à participer à l'assemblée générale ordinaire, suivie par l'assemblée générale extraordinaire, qui se tiendront le 12 mai 2021 à partir de 15h30 (ou, en ce qui concerne l'assemblée générale extraordinaire, si le quorum requis ne devait pas être atteint à l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2021, le 7 juin 2021 à 15h00), Boulevard de la Woluwe 58, 1200 Bruxelles, pour délibérer sur les ordres du jour qui sont disponibles sur le site internet de la société :

<https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblées-générales/>

Avertissement Covid-19

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au Covid-19 et des mesures de police prises par les autorités restreignant les rassemblements, l'assemblée générale ordinaire, suivie par l'assemblée générale extraordinaire, se tiendront le 12 mai 2021 à partir de 15h30 de manière digitale. Par conséquent, les actionnaires ne pourront pas participer physiquement aux assemblées générales mais pourront y participer et exercer leurs droits soit en votant par procuration, soit en votant à distance sous forme électronique avant les assemblées générales, soit en participant et en votant de manière digitale durant les assemblées générales. La société suit la situation de près et informera les actionnaires, par communiqué et sur le site internet de la société, de toute évolution qui pourrait être communiquée en temps utile.

Les actionnaires ont désormais le choix d'utiliser la plateforme AGM+ de Lumi (<https://lumiagm.com>) ou de s'adresser directement à Cofinimmo, tant pour les formalités d'admission que pour le vote.

2. Document universel d'enregistrement incluant le rapport financier annuel et le rapport RSE

Les documents mis à disposition des actionnaires à l'occasion de la publication de la convocation aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire, dont le document universel d'enregistrement incluant le rapport financier annuel et le rapport RSE 2020, sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la société :

<https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblées-générales/>

INFORMATION RÉGLEMENTÉE-PRIVILÉGIÉE

Bruxelles, embargo jusqu'au 09.04.2021, 7:30 CET.

Pour tout renseignement :

Jochem Binst

Head of External Communication & IR

Tel.: +32 2 373 60 32

jbinst@cofinimmo.be

Lynn Nachtergaele

Investor Relations Manager

Tel.: +32 2 777 14 08

lnachtergaele@cofinimmo.be

À propos de Cofinimmo :

Depuis plus de 35 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, en Finlande et en Irlande, d'une valeur d'environ 4,9 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. 'Caring, Living and Working – Together in Real Estate' est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 2,9 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 140 personnes à Bruxelles, Paris, Breda et Francfort.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.

Au 31.03.2021, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à environ 3,5 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir à ses actionnaires un investissement à long terme socialement responsable, peu risqué et générant un flux de dividendes récurrent, prévisible et croissant



www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

